

FORMATION CONTINUE DE L'ÉTUDE DE LA RESPIRATION À L'ART DE RESPIRER ET DE COMPOSER AU **CND** À LYON

Par Myriam Gourfink

2 > 4.11.2018

10:00 – 12:30 & 13:30 – 16:00

« La danse est guidée par l'élasticité des mouvements respiratoires. En s'autorisant à prendre tout le temps nécessaire pour réellement sentir, le danseur comprend que le souffle, la respiration cellulaire, lui permet de transférer son poids de façon continue de millimètre en millimètre tout en restant complètement en équilibre. Ainsi, cette danse naît de l'imbrication :

1 / du temps que l'interprète s'octroie pour l'effectuer,

2 / de sa connaissance de la répartition des poids et des contrepoids pour se mouvoir sans tension,

3 / de son amplitude et fluidité respiratoire.

Ces trois aspects et leurs enchevêtrements fondent une danse qui se conçoit dans une idée de passage perpétuel. »

Myriam Gourfink

Les techniques respiratoires du yoga fondent la démarche de Myriam Gourfink. L'idée est de rechercher la nécessité intérieure qui mène au mouvement. Guidée par le souffle, l'organisation des appuis est extrêmement précise, la conscience de l'espace ténue. La danse se fait lente, épaisse, dans un temps continu. Cette connaissance du mouvement et de l'espace permet de concevoir des chorégraphies sans phase d'exploration en atelier. Grâce à ce qu'elle subodore d'une situation dansée, nul besoin de se mouvoir pour ressentir la danse : Les sens et l'intellect la reconstituent sans avoir besoin de l'action. Ainsi, comme les musiciens, elle a développé une écriture symbolique pour composer l'univers géométrique et l'évolution poétique de la danse. Ayant étudié la Labanotation avec Jacqueline Challet Haas, elle a entrepris à partir de ce système une recherche pour formaliser son propre langage de composition. Chaque chorégraphie invite l'interprète à être conscient de ses actes et de ce qui le traverse. Les partitions activent sa participation : il fait des choix, effectue des opérations, fait face à l'inattendu de l'écriture, à laquelle il répond instantanément. Pour certains projets, les partitions intègrent au sein de l'écriture, des dispositifs (informatisés) de perturbation et re-génération en temps réel, de la composition pré-écrite : le programme gère l'ensemble de la partition et génère des millions de possibilités de déroulements. Les interprètes pilotent – via des systèmes de captation – les processus de modification de la partition chorégraphique, qu'ils lisent sur des écrans LCD. Le dispositif informatique est ainsi au cœur des relations d'espace et de temps. Il permet, au fur et à mesure de l'avancement de la pièce, la structuration de contextes inédits. Figure de proue de la recherche chorégraphique en France, mais également invitée par de nombreux festivals internationaux (Springdance à NYC, Künsten festival des arts à Bruxelles, Festival de La Bâtie à Genève, Festival Danças Na Cidade à Lisbonne, etc.) Myriam Gourfink a été artiste en résidence à l'IRCAM en 2004-2005 et au Fresnoy-studio national des arts contemporains en 2005-2006. De janvier 2008 à mars 2013 elle a dirigé le programme de recherche et de composition chorégraphiques (PRCC) à la Fondation Royaumont. De 2012 à 2015 elle est artiste en résidence au Forum de Blanc-Mesnil.

CND

Centre national de la danse

40 ter, rue Vaubecour

69002 Lyon – France

+33 (0)4 72 56 10 70

cnd.fr

Public

Artistes chorégraphiques, enseignants de la danse titulaires ou dispensés du diplôme d'État de professeur de danse.

Durée

15 heures

2 > 4.11.2018

10:00 – 12:30 & 13:30 – 16:00

Lieu

40 ter, rue Vaubecour,

69002 Lyon

Coût pédagogique

€ 100 individuel

€ 300 (prise en charge)

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation continue par les fonds d'assurance formation ou par votre employeur, si vous êtes salarié(e). Une convention de formation professionnelle continue (en application du livre IX du Code du Travail) sera établie entre le Centre national de la danse et le partenaire financier.

Possibilité de prise en charge dans le cadre d'une bourse Adami, aide à la formation des artistes interprètes. L'Adami et le CN D ont mis en place un programme de bourses individuelles, destiné aux artistes chorégraphiques ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par les organismes professionnels. Ces bourses permettent de construire un parcours de formation au CN D, composé de formations continues et/ou de cours quotidiens dans le cadre de l'entraînement régulier du danseur.

Contacts et informations

Pour tout renseignement concernant le coût pédagogique de la formation :

Laura Bordage, chargée d'administration

laura.bordage@cnd.fr

Dossier d'inscription

Retourner le bulletin d'inscription à :

CN D à Lyon 40 ter, rue Vaubecour

69002 Lyon

Ou par mail à : sylvie.duchon@cnd.fr

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Informations : sylvie.duchon@cnd.fr / +33 (0)4 72 56 10 78

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation continue Myriam Gourfink

2 > 4.11.2018

Bulletin d'inscription à retourner au :
Centre national de la danse à Lyon
40 ter, rue Vaubecour
69002 Lyon
Par mail : sylvie.duchon@cnd.fr

Nombre de places limité. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

nom

prénom

.....

date et lieu de naissance

.....

nationalité

.....

adresse

.....

code postal

ville

.....

mail

téléphone

.....

numéro de sécurité sociale

.....

nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence

.....

MOTIVATION

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà travaillé avec Myriam Gourfink ? Si oui, ou ?

.....

.....

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- danseur / artiste chorégraphique
- chorégraphe
- professeur de danse
- autre (préciser)

PIÈCES À JOINDRE

- votre CV, si vous ne l'avez pas déjà communiqué pour la saison
- chèque de règlement à l'ordre de « Madame la régisseur du CN D à Lyon »

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A JOINDRE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Salarié

- autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d'emploi

- accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par Pôle Emploi
- justificatif d'inscription à Pôle Emploi
- notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

- J'autorise les responsables du Centre national de la danse à Lyon à photographier ou filmer certains cours. Ces photos ou vidéos pourront être utilisées à des fins pédagogiques ou pour la communication du CN D
- Déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

fait à _____ le _____

signature

Cadre réservé au CN D
Réception :